



Conseils
Ventes

Réf. : CDS

En complément des formations ou des conseils apportées aux établissements, la SARL FPI a mis en place la vente de matériel incendie, d'évacuation, de secourisme et de sécurité en général pour les professionnels.

Public concerné : **L'ensemble des établissements régis par une réglementation ou un code.**

Les plans :

- Les plans d'évacuation et d'intervention réalisés sont conformes à la Norme Française X 08-070.
Ils sont imprimés sur différents supports avec :
 - Des encres traitées anti UV et inaltérables,
 - Plusieurs modèles et dimensions,
 - Avec ou sans cadre.



Les consignes :

- Les consignes fournies sont relatives à l'article R.4227-37 du Code du Travail ou à l'arrêté du 31 janvier 1986 de l'habitation.
Ils sont imprimés sur différents supports avec :
 - Des encres traitées anti UV et inaltérables,
 - Plusieurs modèles et dimensions,
 - Avec ou sans cadre.



La signalétique :

- La signalétique fournie, est conforme à l'arrêté du 8 juillet 2003 et aux obligations de signalisation fixées par le Code du Travail.
Imprimée sur différents matériaux, à fixer ou adhésif.



Les documents :

- Les documents réglementaires de sécurité fournis sont conformes à l'article R.123-51 du Code de Construction et de l'habitation (Registre de sécurité, Permis feu, Registre Hygiène et sécurité, ...).



A savoir :

- Une visite-conseils de l'établissement avec le responsable sécurité, est recommandée afin de vérifier la nécessité et la quantité du matériel demandé.

Tarif du matériel :

- **Sur devis.**

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.



L'ÉQUIPEMENT EST LE DEUXIEME PAS VERS LA PRÉVENTION